

à Viry

N°40
AVRIL 2022

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

www.viry74.fr

À DÉCOUVRIR : La chapelle d'Humilly s'est refait une beauté



à la une :

Point sur le déploiement
de la fibre à Viry

à l'affiche :

Nouveaux commerçants
et services !

à savoir :

Philippe veille sur
nos espaces verts

SOMMAIRE

3 QUESTIONS **à** 3

Laurent Chevalier
Maire de Viry

à LA UNE | 4

- La fibre optique à Viry : où en sommes-nous ?
- Page Facebook, Mairie de Viry
- Le plan communal de sauvegarde de Viry
- Ouverture de classe et projet de nouvelle école
- Madame Mabut : parcours d'une jeune retraitée... heureuse !
- Installation de nichoirs à chauves-souris et hôtels à insectes pour favoriser la biodiversité
- La gestion différenciée pour un meilleur respect de l'environnement
- Le verger communal



- Patrimoine : des bancs dans les lavoirs

à DÉCOUVRIR | 16



à l'affiche | 12



L'actualité des associations et des entreprises viroises

à savoir | 18



L'essentiel des informations pratiques locales



agenda | 24

Les événements à ne pas manquer à Viry

LA PAROLE **à** 22

Expression des élus municipaux

à NOTER 23

Coordonnées et horaires d'ouverture utiles



© BNB Photographies

Laurent Chevalier
Maire de Viry

1) Quels ont été les événements marquants en 2021 ?

Nous avons été dans l'obligation de reporter le projet de terrain synthétique de football sur 2022 en raison de l'absence de versement de subvention associée à des problèmes techniques des services de la région.

Le second événement vient des élus de la Communauté de Commune du Genevois (CCG) qui ont majoritairement adopté un projet de territoire fixant un objectif de 2% maximum d'augmentation annuelle des logements. La commune de Viry respecte cet objectif. Cependant il sera difficilement tenable sur le territoire car les moyennes annuelles se situent entre 3% et 4%, avec certaines communes entre 8% et 10% !

Le cabinet Urbéo, mandaté par la CCG, indique des taux similaires jusqu'en 2029.

2) Quelles sont les priorités pour 2022 ?

La priorité sera donnée aux projets communaux d'infrastructures.

La nouvelle école s'inscrit dans cette perspective avec des auditions au 24 mars pour retenir le meilleur projet.

Nous allons également lancer différents projets d'envergure autour de la mobilité et de la sécurité. Nous en reparlerons plus spécifiquement dans un prochain magazine municipal.

3) Comment gérez-vous les impacts locaux des tensions internationales ?

Nous avons relayé localement l'appel à la solidarité nationale pour soutenir les populations ukrainiennes.

Grâce à votre formidable élan de générosité, les dons que vous avez apportés à la mairie

ont été transportés au Conseil Départemental chargé de coordonner les actions.

Cette guerre vient ajouter des tensions économiques sur les prix des matières premières par-dessus celles liées aux redémarrages des économies des pays en sortie de crise sanitaire.

Nous avons d'ores et déjà intégré au mieux ces impacts sur le budget communal. Nous faisons également preuve de prudence dans l'estimation future des recettes communales.

Les tensions sur les prix auront un impact sur le pouvoir d'achat. Nous sommes vigilants et nous mobiliserons les ressources du Centre d'Action Sociale pour détecter et aider les personnes en situation délicate.

Nous continuerons à avancer ensemble en recherchant un juste équilibre dans les projets et la vie sociale que nous aimons.



© BNB Photographies

Patrick Larcher
Conseiller municipal
en charge du numérique
et délégué élu au Syane

Le Syane



Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie » compte parmi ses 6 compétences l'aménagement numérique dans notre département, en particulier la réalisation du réseau public fibre optique.

fibre.syane.fr

La fibre optique à Viry : où en sommes-nous ?

Dans cette interview, Patrick Larcher nous explique les travaux en cours pour le déploiement effectif de la fibre optique dans notre commune.

1/ Pouvez-vous nous dresser un point historique de la situation ?

Aux niveaux national et départemental, le SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) a fixé les règles de déploiement de la fibre sur notre territoire. La première règle est la densité de population et la deuxième est le niveau d'infrastructure existant. C'est pour ces raisons que les agglomérations ont été couvertes en premier et que Viry, vu sa superficie par rapport au nombre d'habitants, n'a pas été priorisée.

2/ Qui sont les acteurs du déploiement de la fibre en Haute-Savoie ?

Le Syane est le syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie. Il est chargé de construire le réseau et il en est le propriétaire.

Covage est l'exploitant du réseau du Syane. Il exploite et commercialise le réseau à travers une délégation de service public.

Circet pourrait être assimilé au maître d'œuvre. C'est le fournisseur de service d'infrastructures Télécom en Europe. Dès 2020, la Municipalité a sollicité le Syane, Covage et Circet pour activer le déploiement sur notre commune et fixer un plan de déploiement.

3/ En quoi consiste ce plan de déploiement ?

Le but est de raccorder en premier les hameaux les moins bien couverts comme Malagny ou Humilly et aussi de raccorder le bourg en raison de sa forte densité de population.

Six conventions entre Covage et la Commune ont été signées pour l'implantation d'armoires : 4 dans le bourg, 1 à Malagny et 1 à Germagny. Dans la plupart des armoires, les raccordements intermédiaires aux coffrets Télécom et finaux à destination des ménages sont réalisés. Concrètement, la fibre est aux portes des logements concernés.

4/ Où en sommes-nous ?

Les armoires sont en phase de réception.

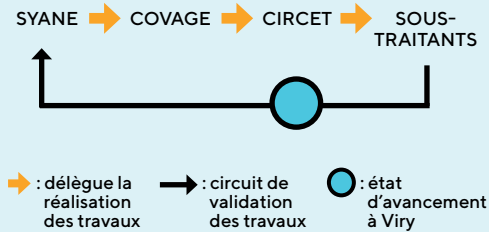
Aujourd'hui, les sous-traitants font réceptionner les travaux par le maître d'œuvre Circet. Covage puis le Syane valident les travaux de Circet.

Actuellement, notre Commune sollicite Covage et le Syane pour avoir des informations plus précises sur chaque armoire implantée.

A la fin des opérations de réception, il y aura une carence de 3 mois avant la libération commerciale.

5/ Les Virois ont vu des ouvriers installer la fibre... les travaux ne sont pas

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE



terminés : pourquoi ce retard ?

Au 1^{er} semestre 2021, nous avons pu constater sur le terrain une belle avancée des travaux.

En octobre 2021, le rachat d'une partie des actifs de Covage par le groupe Altitude Infra a été officialisé. Cela engendre une importante latence liée à la réorganisation des 2 entités.

Aujourd'hui, nous sollicitons encore Covage pour poursuivre le déploiement dans le reste de Viry.

Vous pouvez tester l'éligibilité de votre logement à la fibre sur le site :

www.covage.com/testez-votre-eligibilite-a-la-fibre-optique

6/ Pour terminer : un mot sur la couverture hertzienne ?

La couverture se renforce sur notre Commune : depuis 2020, 3 antennes ont été implantées sur la commune de Viry. La 1^{ère}, installée par Free, est à Humilly et couvre ce hameau, Malagny et une partie de Veigy. Elle est opérationnelle depuis décembre 2021.

La 2^{ème} a été implantée à La Ravoire, vers le hameau de Thônex et couvre le haut de Viry (réseau Orange).

La dernière est située entre le bourg et Essertet et sera mise en service à l'été 2022 par l'opérateur Free.

Ces 3 antennes seront à terme multi-opérateurs.

Site : www.cartoradio.fr ■

Page Facebook, Mairie de Viry

Depuis l'été dernier, la Mairie de Viry possède sa propre page Facebook ! N'hésitez pas à suivre l'actualité de la commune et à partager les posts dans vos groupes.



Retrouvez toutes nos informations sur : www.facebook.com/viry74



Plan Communal de Sauvegarde

La mairie de Viry se met enfin en conformité avec la loi du 13 août 2013 en rédigeant son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le PCS est un outil de sensibilisation des citoyens aux risques majeurs : alerte neige-verglas, inondation, pollution de la nappe genevoise d'eau souterraine, déversement chimique sur l'autoroute, etc.

Dans le cadre des procédures d'urgence du PCS, des mesures d'alerte et de vigilance permettent de protéger la population, les biens et l'environnement.

La mairie de Viry se devait

d'intégrer les risques potentiels dans sa politique d'aménagement et d'en informer les citoyens pour qu'ils acquièrent les bons réflexes à appliquer en cas d'urgence.

L'habitant reste le premier responsable de sa propre sécurité.

Vos bons réflexes en cas de crise seront d'une aide inestimable aux équipes de secours ! Plus encore, n'attendez pas la catastrophe et anticipez. ■

POUR SE PRÉPARER EN TOUTES CIRCONSTANCES :

www.gouvernement.fr/risques/se-preparer-en-toutes-circonstances

RISQUES MAJEURS NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



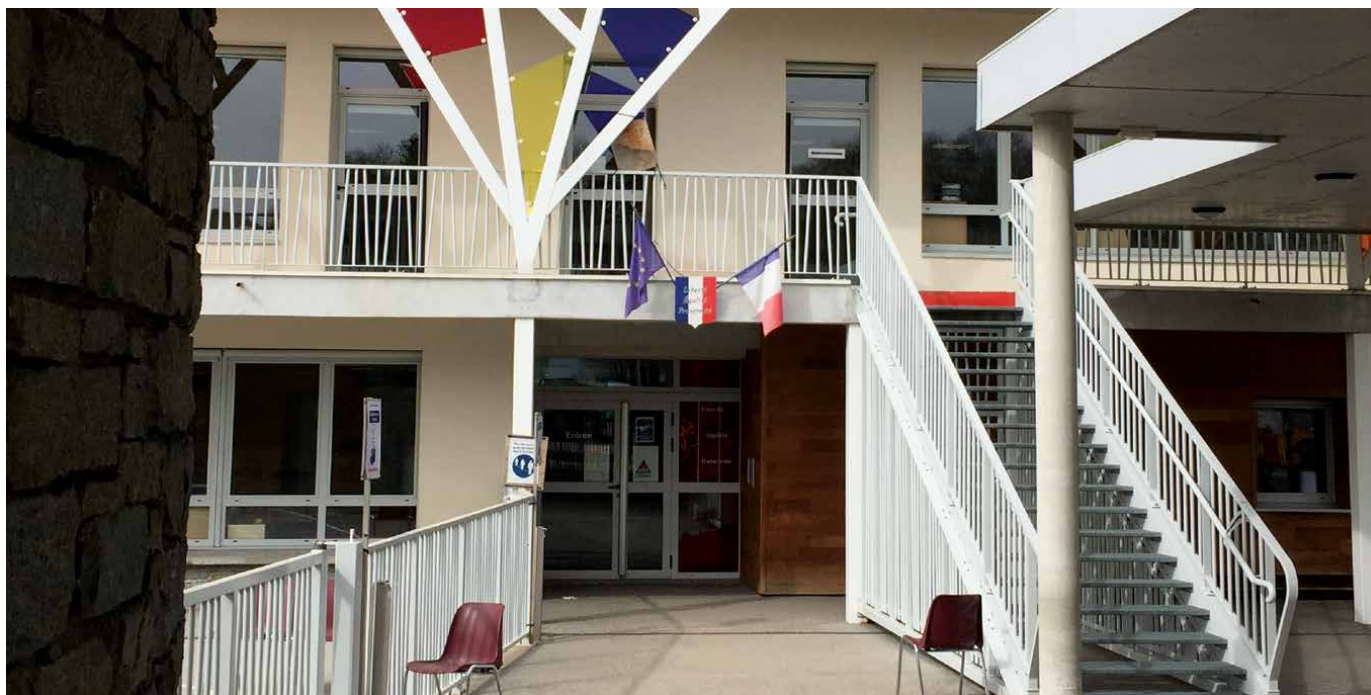
Saurez-vous identifier ces panneaux avec les propositions suivantes :

- a- Feux de forêt
- b- Chute abondante de neige
- c- Inondation
- d- Transport de marchandises dangereuses
- e- Zone exposée au glissement de terrain
- f- Vigilance météorologique
- g- Activités industrielles
- h- Rupture de barrage

Réponses : 1c ; 2a ; 3e ; 4f ; 5b ; 6h ; 7d ; 8g

ÉCOLES

Ouverture de classe et projet de nouvelle école



École Les Gommettes

© Alexandra Beron

En septembre, les enfants de Viry sont retournés à l'école avec 2 nouvelles directrices qui sont maintenant bien installées : Mme Mélodie Muzy à Marianne Cohn et Mme Carole Guillon à Malagny.

Ouverture d'une 9^{ème} classe

L'école maternelle Les Gommettes a bénéficié de l'ouverture d'une 9^{ème} classe. Grâce à la formidable réactivité des agents municipaux, cette 9^{ème} classe a été installée rapidement et les élèves se sont vus doter de mobilier tout neuf.

Une nouvelle école en projet

Concernant le futur Groupe Scolaire, 5 entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Un comité technique, composé d'élus, en a retenu 3.

Le 24 mars, ce comité technique écoutera attentivement les trois présentations des entreprises retenues.

Chaque membre du comité pourra alors leur poser des questions afin de choisir ultérieurement le meilleur projet. Ce dernier devra prendre en compte tous les besoins de l'école pour qu'elle soit fonctionnelle et ergonomique.

Cela contribuera à une meilleure qualité d'enseignement et de meilleures conditions d'apprentissages. Les élus, sensibles à l'environnement, ont à cœur de privilégier des matériaux et des techniques écologiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des étapes d'avancement de ce grand projet. ■

Les APE, ça repart !

Soutiens importants, l'Association des Parents d'Élèves du Chef-lieu et l'Amicale des Parents d'Élèves de Malagny n'ont malheureusement pas pu mener à terme leurs différents projets de fêtes (Noël par exemple) en raison des restrictions sanitaires qui s'imposaient à toutes les manifestations.

Gardons espoir que les conditions s'améliorent pour que les enfants de Viry et leur famille se retrouvent enfin en toute convivialité.

Pour soutenir les 2 APE, vous pouvez leur adresser vos dons et/ou les contacter :

apemalagny@yahoo.fr
info@apeviry74.fr ou
www.apeviry74.fr ■

■ PÉRISCOLAIRE

Le monstre Gobe-tout



© Mairie de Viry

Les enfants du périscolaire de la maternelle ont confectionné un monstre géant qui récupère les objets trouvés. Ils ont réalisé le dessin et la peinture, aidés par Caroline leur animatrice. Le monstre est exposé dans le hall de l'école des Gomettes avec le message suivant :

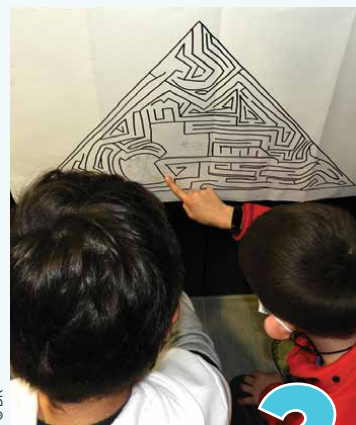
*« Chers élèves, chers parents,
bonjour je me présente je
m'appelle Gobe-Tout.
Je suis le gentil monstre de l'école
qui ramasse les habits égarés.
Tu as perdu tes gants ?
Regarde entre mes dents !
Tu ne trouves plus ta parka ?
Cherche dans mon estomac !*

*Mais n'oublie pas : la meilleure
solution pour ne pas perdre de
temps
Et pour ne pas chercher dans
mon bidon,
C'est de noter sur tes vêtements
ton nom.
A bientôt dans l'entrée de
l'école ! »*

SOIRÉE ESCAPE GAME « À la recherche du trésor de la pyramide »

Les enfants du périscolaire avec leur animateur Charles ont préparé les décors : confection de momies, peinture du Sphinx, pyramide géante en carton, panneau de hiéroglyphes...

Chaque équipe a réussi ses épreuves : déchiffrer des indices en hiéroglyphes, construire une pyramide, chercher la sortie du labyrinthe, imiter une momie... Tout va bien ! Le trésor de Toutankhamon a été découvert !



© DR

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'échappée game est un jeu d'énigmes qui se déroule en équipe. Les joueurs évoluent généralement dans un lieu clos et thématique. Ils doivent résoudre une série de questions et d'épreuves dans un temps imparti. ■

ÉCOLES

Madame Mabut : parcours d'une jeune retraitée... heureuse !

Directrice de l'école Marianne Cohn depuis 2004, elle y a enseigné pendant toute sa carrière.

Arrivée en septembre 1981, elle débuta avec une classe de maternelle. Elle réussit de beaux projets : piscine pour les petits, patinoire pour les grands et spectacles musicaux.

A son arrivée à l'école élémentaire en 1998, il n'y avait que 6 classes !

En prenant la direction de l'école,



Laurent Chevalier offre un panier garni à Martine Mabut.

elle géra avec efficacité l'ouverture de classes, l'accueil de nombreux enfants, dans une ambiance toujours chaleureuse.

La curiosité insatiable des enfants, sa bonne humeur et l'entente avec ses collègues l'ont portée toutes ces années. Les 3 dernières années, elle s'occupait également de la classe des enfants du voyage.

Et maintenant ?

Elle se repose ! Elle profite pleinement de son temps libre pour se promener, nager, lire (elle est une fidèle de notre médiathèque), s'occuper de ses

petits-enfants et donne une heure de cours en FLE (français langue étrangère). Elle reste toujours en contact avec ses anciennes collègues.

Après la direction de l'école et 2 mandats (élue à Chênex), elle a eu « besoin de faire une coupure, de se désengager de tout » et se demande même « comment je faisais avant ? ».

Philosophe, elle déclare « je prends mon temps... je perds un peu de temps mais c'est pas grave : je me fais plaisir ».

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite. ■

ENVIRONNEMENT

Installation de nichoirs à chauves-souris et hôtels à insectes pour favoriser la biodiversité

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR UN MEILLEUR RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Notre commune attache une importance toute particulière aux espaces verts. Les agents municipaux jardinent 13 hectares de surface verte dont près de 900 arbres.

Un plan de gestion différenciée permet de traiter différemment un espace naturel très fréquenté, d'un sous-bois ou du cimetière afin de réduire au maximum notre impact sur l'environnement et favoriser la biodiversité. Cela passe par un pilotage fin de l'arrosage automatique, une veille de la bonne santé des grands arbres, une gestion optimisée des terrains de sport et l'analyse des sols pour des plans de fertilisation respectueux de l'environnement.

En 2021, un travail de cartographie a permis d'améliorer ce plan de gestion différenciée. Les différentes zones à jardiner permettent de favoriser la biodiversité dans une optique à la fois durable et agréable. Notre volonté est de privilégier les espèces vivaces, mellifères, comestibles, les arbres, les fleurs sauvages, pour laisser d'autant plus de place à la biodiversité tout en aménageant des espaces de détente. Vous avez pu observer sur les différents espaces verts, des pelouses ou des prairies fleuries, par exemple dans le cimetière du chef-lieu, des tontes moins fréquentes et plus hautes.

Cela a un intérêt direct pour la santé des habitants et notre environnement naturel : réductions d'îlots de chaleur urbains, captation de CO₂ et de poussières et réduction des dépenses d'entretien. ■



© Mairie de Viry

Depuis quelques semaines, les agents des services techniques ont construit et installé 5 hôtels à insectes et 5 nichoirs pour les chauves-souris.

Les hôtels à insectes facilitent l'abri d'insectes auxiliaires (coccinelles, papillons...) qui contribuent à la pollinisation des fleurs, qui combattent les insectes nuisibles et qui évitent l'utilisation de traitements chimiques.

Les nichoirs à chauves-souris leur offrent la protection pour la pérennisation de l'espèce. Elles aussi se nourrissent d'insectes nuisibles et participent ainsi à la conservation de l'écosystème. ■

■ BIODIVERSITÉ

Verger communal



© Mairie de Viry



En septembre, les enfants de la commune ont eu la joie et l'honneur d'inaugurer, aux côtés du maire Laurent Chevalier, le verger communal et de dévoiler « la pomme » du verger. Une visite du jardin a eu lieu avec les jardiniers et Christiane Perriolat, marraine du jardin très fière de ce nouvel espace de nature partagée !

Laurent Chevalier, Mme Rinaldi (Présidente du Syndicat Intercommunal du Vuache), Luc Méry (chargé de plantation des arbres pour l'association Apollon 74), Martine Mabut (ancienne directrice de l'école Marianne Cohn), Frédéric Dumoulié (bénévole à la MJC et référent des jardins partagés), Lorelei Dupont (Adjointe « Nature et Santé »), Ronan Amsalem (Adjoint « Vie sociale culturelle et sportive »)

La plantation du verger communal a eu lieu en novembre 2020 dans les jardins partagés, entre la villa Girard et les courts de tennis. Les 800 m² accueillent un potager de légumes et un jardin aromatique. Ce nouveau verger est cultivé pour intégrer au mieux les différentes pratiques du jardin biologique ; la présence d'arbres fruitiers, plantés par les élèves de CM1-CM2 de Mmes Picault et Venera, apporte ombrage et fruits de variétés adaptées au terroir de Viry.

Depuis novembre dernier, 10 familles se sont relayées pour

travailler le sol, semer, planter, biner, greliner, sarcler, discuter et... patienter en s'émerveillant de voir pousser et mûrir des légumes et des fruits, tout en respectant la nature. ■



Pour participer au jardin partagé :
Contacter la MJC de Viry

PATRIMOINE

Des bancs dans les lavoirs



© Mairie de Viry

Depuis quelques mois, des bancs en bois ont fait leur apparition dans les lavoirs des hameaux de Viry. C'est l'occasion de recréer de nouveaux espaces de rencontre dans ces lieux auxquels les habitants sont si attachés.

Autrefois, avant l'arrivée de l'eau courante, les lavoirs étaient des lieux de sociabilité. Le bassin servait d'abreuvoir pour le bétail et c'est là qu'on puisait l'eau de la vie courante (au bec) lorsqu'on n'avait pas de puits. Les femmes venaient y rincer

leur linge et échanger les dernières histoires du village.

Le bassin servait aussi d'abreuvoir pour le bétail et c'est là qu'on puisait l'eau de la vie courante (au bec) lorsqu'on n'avait pas de puits.

Les bancs, simples grumes pour ne pas dénaturer ces sites, ont été réalisés par la commune. ■



© Mairie de Viry



© Mairie de Viry

2 représentations à Viry du spectacle « La faute à qui Voltaire »

Les 2 et 3 octobre 2021, la Compagnie des Gens d'ici a joué son spectacle interactif « La faute à qui Voltaire », dans une déambulation entre la place des Aviateurs et le château de Viry.

(la Compagnie des gens d'ici)

Installée à Viry depuis sa création en 2004, la compagnie de théâtre regroupe professionnels et bénévoles autour du spectacle vivant.

A travers ses spectacles, ses actions culturelles, ses événements et ses ateliers, la Compagnie a vocation à faire naître des moments privilégiés pour créer et échanger avec tous. Son théâtre investit tous les lieux intérieurs et extérieurs.



© Alexandre Beron

En quelques mots : inspirée par le célèbre conte philosophique « Candide ou l'Optimisme » paru à Genève en janvier 1759, une production avide d'audience facile tourne un film sur Voltaire. Emmené par une équipe déjantée, le tournage devient vite le lieu de la parole et de la fable dans laquelle l'enfant Candide, ballotté par les événements, ne peut qu'observer combien il est vain de chercher à justifier les désordres de l'existence.

Par sa participation, la commune de Viry soutient activement le spectacle vivant qui a beaucoup souffert pendant la crise sanitaire.

Vous pouvez aussi soutenir la Compagnie des gens d'ici en devenant adhérent. ■

Pour retrouver les nombreuses activités de la Compagnie : www.ladici.com et ladici@ladici.com



© Mairie de Viry

Fête nationale

Nous préparons activement la fête Nationale qui aura lieu le samedi 16 juillet au stade de foot.

En 2021, les festivités se sont déroulées dans la bonne humeur grâce à la mobilisation de l'Etoile Sportive et des Pompiers de Viry. Un feu d'artifice a clôturé cette belle soirée. ■



© DR

DEVOIR DE MÉMOIRE, UNE SORTIE SCOLAIRE SUR LE PLATEAU DES GLIÈRES

En 2022, une sortie de 4 classes de Cours Moyen est en théorie prévue au Plateau des Glières. Les écoliers pourront découvrir ce lieu de mémoire avec une reconstitution sur maquette, visionner des documents d'archives et un film retraçant les événements du Maquis des Glières. Ce parcours guidé les amènera jusqu'au monument du sculpteur Emile Gilioli. Cette sortie scolaire est organisée en partenariat avec l'association Mémorallem, l'école Marianne Cohn et le Conseil départemental (Madame Muzy attend encore leur réponse). ■

La MJC, pour les petits et les grands

Vous avez envie de faire du sport, vous propulser sur les planches, danser ou encore exprimer tous vos talents ?

La MJC vous accueille du lundi au samedi avec ses professionnels et animateurs bénévoles qualifiés et diplômés.

La MJC de Viry, c'est pour tous les âges des activités musicales (piano, guitare, violon, flute traversière, batterie), du théâtre (improvisation, théâtre pour rire, comédie musicale, comedy club,...), des disciplines artistiques (dessins, ligne urbaine, atelier artistique,...), des activités créatives et culturelles

(anglais, création d'un livre illustré, vidéos ludiques, couture), du sport (pound, aeroboxing, body sculpt, step, gym, Pilates, baby gym, des activités de relaxation...). ■

PLUS D'INFORMATIONS :

<https://mjcvir74.fr/>

Facebook [mjcvir74.fr](https://www.facebook.com/mjcvir74.fr)

email : accueil@mjcvir74.fr



LA MJC VIRY

- un secteur enfants pour les 3-10 ans, en trois groupes : 3-5 ans, 6-8 ans et 9-10 ans,
- un secteur jeunes pour les 11-17 ans,
- un secteur familles pour des moments conviviaux entre parents et enfants.

LA MJC VIRY RECHERCHE DES ANIMATEURS POUR LE SECTEUR ENFANTS, LES MERCREDIS DE 8H À 18H.

Les futurs salariés peuvent être accompagnés dans leurs qualifications et passages du BAFA ou de diplômes professionnels de l'animation.



VERS UNE AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS DE L'ÉTOILE SPORTIVE DE VIRY

Le projet de terrain synthétique, toujours d'actualité, a dû être reporté sur 2022.

Certains services de la région AURA ont été réorganisés suite aux élections régionales de juin 2021. En conséquence, des subventions prévues pour le projet de terrain synthétique ont été annulées.

Résultat : les marchés relatifs au terrain synthétique sont devenus caduques.

L'exercice devra donc être refait en 2022 : mise au budget du projet, refaire l'intégralité des dossiers de subventions (état, département, région, fédération française de football), lancer un nouvel appel à marché et sélectionner les entreprises, planifier les interventions.

Dans le même temps, il sera mis au budget la rénovation du club house, ce qui permettra d'accompagner mieux encore le développement de l'ESV, notamment de pouvoir accueillir les équipes féminines dans de bonnes conditions. ■

Les Ombelles : retour à une vie plus douce pour les résidents

Les résidents ont pu à nouveau se retrouver pour prendre les repas, participer aux animations et à la vie de la maison.

Grâce aux subventions (mairies, dons des familles et associations locales), le parc de jeux a été agrandi. L'acquisition d'un Tovertafel (console de jeux qui projette sur la table des lumières et des couleurs) offre aux résidents de nouveaux divertissements.

Ils continuent à pratiquer régulièrement la gym, la danse avec des rubans qui est accessible à tous y compris aux personnes en fauteuil.

L'association Groupe Ressources 74 a organisé une exposition intitulée Pop Art. Les résidents ont peint des toiles avec des couleurs très vives. Tous les résidents des maisons de retraite du département ont participé et, en attendant de voir toutes les œuvres originales qui feront



Peinture réalisée par les résidents.

partie d'une exposition itinérante, les résidents apprécient les copies de leurs propres œuvres.

Au retour des beaux jours, les résidents pourront profiter des jardins et de la tonnelle, remis à neuf grâce à l'aide de l'EHPAD et de l'Amicale. C'est plus accessible, plus pratique pour eux grâce aux mains courantes et aux bancs très confortables.

Pendant cette crise sanitaire, on ne peut qu'être reconnaissant au personnel qui s'est engagé pour rendre la vie des résidents la plus douce possible. ■



100 ans !

Le 22 juillet dernier, Simone Tagand, entourée du personnel et des résidents, puis de sa famille, fête son centenaire.

Native de Neydens, elle y a habité toute sa vie avant de rejoindre Les Ombelles en novembre 2019. ■



© Mairie de Viry

L'EHPAD, malgré le contexte actuel, continue d'assurer un service de qualité.

Néanmoins, l'établissement recherche assidûment du personnel soignant :

**INFIRMIER H/F
ET AIDE-SOIGNANT H/F**

Pour tout renseignement, :
contactez Mme Nathalie Mourier
au 04 50 04 79 04. ■

COMMERCE & SERVICES DE PROXIMITÉ

DAR LINA : « MAISON LINA » en arabe littéraire



© Dar Lina

Dar Lina, nouveau concept store à mi-chemin entre une boutique de décoration ethnique et un salon de thé bohème, voici une adresse qui invite au voyage tout en se sentant à la maison.

Ouvert en ce début d'hiver dans l'éco-quartier de Viry, Dar Lina vous ouvre les portes de son univers surprenant. Véritable métissage d'arts de vivre d'ici et d'ailleurs, l'idée était de créer un lieu de vie unique pour consommer autrement, où chacun puisse prendre le temps de déguster un délicieux café bio issu du commerce équitable accompagné d'une pâtisserie maison.

Chez Dar Lina, tout est à vendre : du mobilier à la petite cuillère, une décoration dénichée aux quatre coins du monde, des produits bien-être, de jolis bijoux faits main et plein d'autres objets artisanaux et éthiques.

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 18h30 au 150 rue des Coulerins ; brunch et événements le dimanche sur réservation.

www.facebook.com/darlina_conceptstore ■

ASSURANCES

Installée sur Viry, Sanaa Dekoumi est la gérante du cabinet SANA Assurances. Son cabinet de courtage et de conseil en assurances propose des assurances du particulier : auto, habitation, santé,

prévoyance, assurances du frontalier. Elle est disponible sur rendez-vous téléphonique ou à domicile du lundi au samedi de 9h00 à 19h00.

Contact : 06.70.73.28.69
sdekoumi@sana-assurances.fr ■

VERS L'APAISEMENT



© Andrea Maillard

Sandrine Petithuguenin est Coach de vie certifiée, thérapeute énergétique dédiée aux adultes hypersensibles et surefficients / Relations toxiques

Elle travaille dans l'accompagnement depuis 15 ans et vous accueille dans son cabinet à Viry.

Vous vivez mal vos émotions, êtes anxieux ou sujet aux ruminations mentales ou aux insomnies ? Sandrine saura vous guider vers l'apaisement grâce à des soins adaptés et une connaissance approfondie en gestion émotionnelle.

Souvent liés à une grande émotivité, il se peut que vous viviez, à la maison ou au travail, du harcèlement moral, des relations qui font souffrir (manipulation). Connaissant les ressorts précis de ces phénomènes, dans la bienveillance, Sandrine vous aide à vous libérer et à vous reconstruire à votre rythme.

Contact : 06 10 31 08 67
sanshug@laposte.net
sandrinep.com ■

DRIVE VERDI :
UN « DRIVE »
ÉCO-RESPONSABLE

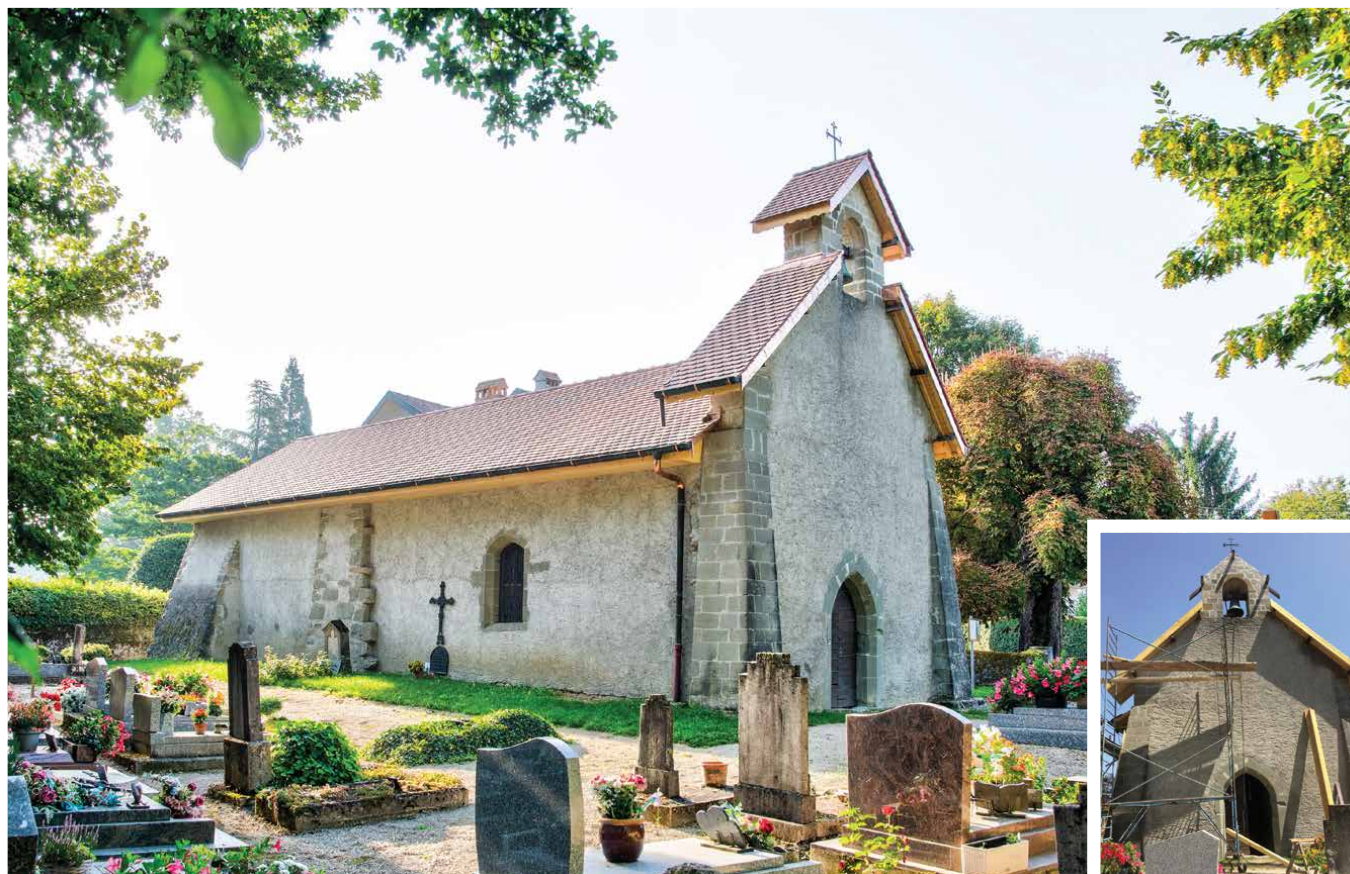
Depuis le printemps 2021, Elodie et Florian vous accueillent pour faire vos courses et partager leurs valeurs. Vous pouvez aussi acheter leurs produits d'épicerie sur place au 23, place des Aviateurs.

Leur originalité : vous proposer des produits écoresponsables de grande consommation compatibles avec la préservation de l'environnement : systèmes de consignes pour réduire les déchets, circuits courts, producteurs ayant un label : Local, Bio, Vrac, Artisanal ou Équitable.

www.ledriveverdi.com ■



© Mairie de Viry



© BNB Photographies

Empruntez le chemin de la Traversière et venez admirer cette chapelle pleine de charme !

La chapelle d'Humilly s'est refait une beauté

Organisée par la commission mobilité-travaux-patrimoine, la rénovation de la toiture de la chapelle d'Humilly a été réalisée. Découvrons-en davantage sur cette magnifique construction cistercienne datant du XIIIe.

■ ÉCHANGES AVEC...

Jérôme Trogan, féru d'histoire et actuel propriétaire de l'ancienne cure d'Humilly qui jouxte la chapelle.

Pourriez-vous nous présenter en quelques mots cette chapelle ?

Oui : la chapelle mesure 17,50 m par 7,50 m. Elle est orientée à l'est. C'est saint Eusèbe qui veille sur elle. Au cours des

siècles, la famille des seigneurs d'Humilly a été un grand soutien. Par exemple, elle a donné des parcelles de terres à la paroisse pour la chapelle.

Pourquoi l'ancienne église est-elle devenue une chapelle ?

En 1794, en application des lois révolutionnaires, l'église fut dépouillée, le clocher abattu et la cloche enlevée. Dès lors, l'église, privée de moyens et de son curé contraint d'abdiquer, devient définitivement chapelle et continue à être desservie par la paroisse de Viry.

Il paraît que plusieurs cloches se sont succédées... ?

En effet ! Il y en a eu trois ! En 1536, des soldats bernois, venus aider la République de Genève, incendient l'église, détériorent le clocher et emportent la première cloche pour la placer à Chancy.

En 1794, les départements de l'Ain et du Mont Blanc sont déchristianisés. Cela implique le dépouillement des objets religieux et l'arasement des clochers. Ainsi, pour la 2^{ème} fois, la cloche d'Humilly (qui pesait 167 kg environ) est retirée puis fondue à Carouge.



APPEL À PHOTOS :

Vous avez de belles photos de Viry, et vous souhaitez les partager ?

N'hésitez pas à contacter directement le service EMMA au 04 50 04 04 92 ou emma@viry74.fr



© BNB Photographies



Découvrez la chapelle vue par le drone sur la Page Facebook Viry74 ←

Enfin, baptisée en 1860, sainte Jeanne de Chantal est la 3^{ème} et actuelle cloche.

Une anecdote existe d'ailleurs à propos de cette cloche, n'est-ce pas ?

Oui ! Lors de travaux effectués en 1974, la cloche a été déposée puis réinstallée mais ni les habitants ni les ouvriers n'ont réussi à la faire sonner ! Il aura fallu l'intervention d'un monteur de l'entreprise Paccard, qui selon la légende a réussi à la faire sonner. Il lui aurait lu ses inscriptions à voix basse ; il l'aurait aussi caressée et parlé et puis elle a sonné !

Quand le passé rejoint le présent...

C'est encore Paccard qui est venue assurer la maintenance de l'église de Viry et qui a changé le mécanisme de l'horloge. Deux cordistes sont intervenus depuis l'extérieur pour régler les poids. ■

Chapelle d'Humilly

*Ah ! Sans cesse reportés, enfin réalisés,
Grâce aux talents de Sogno, l'habile charpentier,
L'antique chapelle, dans son écrin de verdure,
Recouverte désormais d'une nouvelle toiture.*

*Cinquante années, on l'espère, elle pourra affronter,
Les canicules, le vent, la pluie, la froidure.
Elle qui en a tant vu, y compris les plus durs
Du treizième siècle, où elle a été édifiée.*

*Les événements n'ont pas de prise sur elle.
Humble, elle reçoit nos prières, méditations.
Simple, austère même, elle est néanmoins fort belle.
Elle reste telle, bien que nous passions et trépassions.*

*Que de bonnes raisons pour toujours en prendre soin.
De ceux qui l'ont voulue, nous sommes les successeurs.
Nos simples pensées vont à eux, ses bâtisseurs,
De nous l'avoir offerte, pour la transmettre au loin.*

Claude Barbier

RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL : UN SUCCÈS

En janvier, environ 80 sapins ont été récoltés sur le parking de l'Ellipse. Après broyage, ils seront recyclés. Ce succès nous incite à poursuivre l'année prochaine en proposant d'autres points de collecte. ■



© Mairie de Viry

Ventes au déballage, vide maison, vide garage, vide dressing... la déclaration est obligatoire

Professionnel ou particulier, si vous souhaitez organiser une vente dans un lieu privé ou public, vous devez le déclarer en mairie.

Petit rappel, il y a un risque d'amende en cas d'oubli !

N'hésitez pas à contacter le service EMMA de la mairie pour être conseillé : emma@viry74.fr ■



© DR

TOUS AU COMPOST !

Composter nos déchets alimentaires nous permet de réduire énormément nos poubelles ménagères – et d'éviter leurs mauvaises odeurs ! – tout comme nos allers-retours à la déchetterie pour y jeter nos déchets verts. Ce compost est un produit stabilisé, hygiénique et riche en humus. C'est un engrais naturel fort utile pour nos jardins.

En tant que particulier, vous pouvez vous tourner vers la Communauté de communes du Genevois qui permet l'accès à un composteur individuel pour 15 €.

RENDEZ-VOUS SUR :
cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/vos-dechets/compostage

Le SIDEFAGE vous accompagne également dans vos démarches de compostage, notamment par la mise à disposition de composteurs partagés.

RENDEZ-VOUS SUR :
www.sidefage.fr/je-composte-2/#toggle-id-2-closed

Les jardins partagés de la MJC nous donnent l'exemple avec l'installation de bacs de compostage en partenariat avec le SIDEFAGE et la Communauté de Communes du Genevois.

La commune aussi fait un véritable effort de gestion de déchets verts selon la règle des 3 R : Réduire, Réutiliser, Recycler.

Cela fait notamment partie du nouveau plan de gestion différenciée des espaces verts communaux.

Dans le cadre de la semaine TOUS AU COMPOST, samedi 10 avril 2021, vos élus, accompagnés de guides-composteurs compétents et motivés récemment formés par la CCG, vous ont sensibilisés au compostage sur un stand dédié lors du marché. ■

RENCONTRE AVEC PHILIPPE

Vous l'apercevez chaque jour dans les rues de Viry, Philippe veille sur nos espaces verts et leur propreté.

Quelles sont les missions du responsable de la propreté ?

Mon travail consiste à maintenir la propreté du chef-lieu et des hameaux. Je suis seul pour réaliser ce travail le mardi et le jeudi, sinon, nous sommes deux.

Je travaille pour la préservation de la nature. Je suis écolo dans l'âme. L'écologie, ça concerne tout le monde : chacun doit prendre sa part. Merci de respecter les lieux publics pour le bien de tous.

Comment vous organisez-vous ?

Le lundi, c'est la tournée des hameaux, place des Aviateurs et le chef-lieu avec le retrait des cartons. Le mardi, soufflage dans les écoles du centre, passage de l'aspirateur et tri des déchets. Le mercredi, on nettoie la cour de l'école de Malagny, et on prend soin des arbres fruitiers du verger communal. Le jeudi, en général, on s'occupe du parc de la Maison Girard et des terrains de sport. Pour finir le vendredi, c'est le nettoyage de la place des Aviateurs, et le nettoyage des sols avec les véhicules pour préparer le marché du samedi.

Constatez-vous des manquements au respect de la propreté ?

Malheureusement oui ! Un exemple, il y a 11 poubelles sur la place des Aviateurs... malgré ça, on trouve encore de nombreux détritrus notamment des bouteilles fracassées. Les mégots de

cigarette aussi sont une catastrophe et maintenant un autre déchet a fait son apparition : le masque !

Je vois beaucoup de déchets dans la Rue de la Gare, dans les fossés et aussi dans la coulée verte. Les containers près des commerces sont souvent le lieu de dépôts sauvages ; mais nous sommes sur du domaine privé et nous ne pouvons pas intervenir directement.

Les gens doivent être plus responsables, d'autant que nous avons deux déchetteries à Vulbens et Neydens.

Avez-vous des conseils à nous donner ?

Ne jetez pas vos mégots de cigarette par terre et près des bouches d'égout : ils partent directement dans l'eau, puis dans la mer. Surveillez vos chiens sur les aires de jeux des enfants : ce n'est pas normal de trouver autant de déjections canines à cet endroit. Ramassez les crottes de vos animaux de compagnie. Une autre idée, les promeneurs peuvent se balader avec un sac poubelle. Si vous trouvez des dépôts sauvages, prévenez la mairie. J'aimerais bien que les Virois s'investissent au moins une fois par an dans une journée citoyenne de nettoyage de toute la commune.

Vous est-il arrivé de trouver des choses insolites ?

Un frigo dans une benne à ordures ! Un portefeuille ainsi qu'un sac à main que j'ai rapportés à la police. ■



© Mairie de Viry

« L'ÉCOLOGIE, ÇA CONCERNE TOUT LE MONDE : CHACUN DOIT PRENDRE SA PART. »

RAMASSAGES CITOYENS

Les dépôts sauvages sont un problème que la mairie prend à bras le corps. En plus des sanctions, les ramassages citoyens sont une des clés pour lutter contre.

Chaque année, Viry est le lieu d'action du World Clean Up Day piloté par le Syndicat du Vuache. **Prochain RDV le 17 septembre.**

Autre moyen d'agir : Sentinelles de la Nature, qui permet à quiconque de signaler un dépôt sauvage. L'association France Nature Environnement et les services de la mairie se mettent alors en lien pour évacuer et sanctionner quand cela est possible.

sentinellesdelanature.fr/Rhone-Alpes.14.html ■

VIE COMMUNALE

Au minimum une fois par mois, les conseillers municipaux se réunissent dans le cadre du conseil municipal afin d'échanger, débattre et délibérer sur divers dossiers de notre commune.

Les thèmes abordés lors des conseils municipaux concernent votre quotidien (projet d'urbanisme, enfance...).

Le site de la mairie met à votre disposition l'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux www.viry74.fr/mairie/conseils-municipaux.htm

Vous pouvez assister aux séances publiques ; les dates sont sur le site internet de la commune. ■

Don du sang

La prochaine collecte de don du sang se tiendra les vendredis 1^{er} juillet et 2 décembre de 16h30 à 19h30 à l'Ellipse.

Votre présence est indispensable : « 1 heure de votre vie sauve 4 vies. »
Prenez rendez-vous en vous connectant sur resadon.fr

Plus d'infos : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ■



© Mairie de Viry

BOÎTE À VÊTEMENTS : AYEZ LA FIBRE RECYCLAGE !

Dans les communes du Genevois, une vingtaine de points de tri sont équipés d'une borne supplémentaire pour stocker et récupérer les textiles, maroquineries, linges de maison (draps, serviettes, nappes), les vêtements et chaussures.

Les textiles sont ensuite valorisés par l'entreprise d'insertion locale « La fibre savoyarde ».

A Viry, un point de collecte se trouve au centre-ville, sur le parking en terre situé sous la mairie.

EN PRATIQUE, COMMENT FAIRE ?

- 1/ Rassemblez les textiles propres et secs (même si usés)
- 2/ Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique)
- 3/ Fermez bien le sac, c'est très important

A noter :
évités les sacs trop volumineux (moins de 50 litres maximum). ■

Un auteur peut en cacher un autre !

Sylvie Hennebicq est conceptrice d'espaces naturels pour les collectivités et les particuliers. Depuis toujours, elle est sensible à la nature. Elle aime les cycles de floraison, regarder les plantes, les fruits et les légumes.

Résidant au hameau du Fort, elle a conçu un jardin ouvert que tout le monde peut visiter. Elle vous accueille pour échanger des techniques de jardinage ou vous donner quelques conseils. Elle a imaginé un livre pour apprendre à jardiner en famille. Cet ouvrage récréatif et accessible est composé de nombreuses planches de dessins qui expliquent les plantes et leur utilisation dans la vie quotidienne.

Il contient aussi des recettes de cuisine à réaliser en famille.

Son fils Thomas est un jeune auteur : à 11 ans, le tome intitulé « Découvertes » est le premier d'une saga de fantasy nommée Samoth et il vient d'être publié.

Dans cette famille, ils sèment aussi des graines... d'écriture. ■

Jardiner avec ma tribu
Edition Jouvence



Céline Pittet, une positivité à toute épreuve



Une femme forte et résiliente, voici la première impression que nous donne Céline Pittet. Elle vient de sortir son livre « Un mal pour un bien » dans lequel elle raconte son parcours.

Elle travaillait aux HUG et mordait la vie à pleines dents. Un soir, en allant danser au Macumba, elle chute en arrière, ne sent plus ses jambes. Le verdict implacable tombe : tétraplégie.

Elle passe 2 semaines à l'hôpital puis 7 mois de rééducation. Elle choisit de ne pas utiliser d'antidépresseurs et se fait la promesse de remarcher. Elle s'ouvre aux médecines alternatives notamment l'acupuncture, le reiki et les thérapies énergétiques qui lui font beaucoup de bien.

Cette épreuve lui permet aussi de faire le point sur sa vie, de renouer une belle relation avec ses parents et de rencontrer José, son grand amour. ■



Un mal pour un bien
The Book Edition

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Notre équipe municipale a su créer une belle dynamique de travail, initier des projets dans un contexte sanitaire toujours aussi délicat.

Nous avons mis en place la gouvernance suivante :

- Chaque commission discute et propose des projets. Chaque décision est validée par un vote majoritaire des membres et par un procès-verbal.
- Les décisions des commissions peuvent ensuite être présentées par l'adjoint(e) responsable de la commission en réunion de municipalité qui réunit maire et adjoint(e)s. Elle décide de les proposer ou non en délibération du conseil municipal. Cependant, ces projets peuvent être aussi présentés directement en conseil municipal suivant la volonté des commissions.
- Avant chaque conseil municipal, chaque responsable de commissions présente à l'ensemble du conseil les derniers projets ou décisions de chacune des commissions. Ainsi chaque membre du conseil municipal se retrouve avec le même niveau d'information.

Nous sommes actuellement dans un cycle budgétaire. Chaque décision générant une dépense doit figurer au budget et faire l'objet d'un plan de financement annuel, voire pluriannuel. L'ensemble est voté en conseil municipal avant mi-avril.

Des arbitrages sont nécessaires entre les commissions car il faut tenir compte des priorités (exemple : la construction d'une école), des ressources financières de la commune, ainsi que des plans de charges annuels des agents chargés de délivrer chaque projet.

Ce magazine vous présente une partie des travaux engagés et ceux à venir.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de Pâques et de bons moments avec vos proches !

Ronan Amsalem, Claude Barbier, Savoya Barbier, Alexandra Béron, Samuel Bonhomme, Laurent Chevalier, Carine Demalte, Nathalie Dupenloup, Lorelei Dupont, Hugoline Duteil, Ludivine Jacquet, Patrick Larcher, Alain Mattana, Marie-Amélie Monnier, Raphaël Moynat, Mickaël Nunes, Julien Pantacchini, Sandrine Rodriguez, Michèle Secret, Pierre Viollet, Michèle Viollet, François de Viry

LE MOT DE LA MINORITÉ

Vent de printemps

Les beaux jours arrivent, et avec eux l'espoir de voir se concrétiser les projets pour Viry. Ensemble, espérons :

Que le projet de sécurisation de la traversée d'Essertet, mis à mal par l'abandon du diffuseur, revienne dans les discussions.

Que, suite à la pétition lancée par les habitants, ledit projet de diffuseur redémarre : la position de la majorité avance, mais elle reste trop ambiguë.

Que la construction du stade de foot synthétique, validée lors du précédent mandat, puisse se réaliser.

Que l'on prenne conscience que construire le nouveau groupe scolaire au centre va accroître le nombre de voitures à la dépose, avec son lot de problèmes : surcharge de trafic, manque de parkings et risque d'accident.

Que des équipements sportifs puissent être construits à proximité des écoles. Même si le centre n'est pas extensible à l'infini.

Nous défendons le projet de construction du nouveau groupe scolaire (de la petite section au CM2 dans le même bâtiment) à la route de la gare car il sécurise nos écoles en divisant par deux le trafic de dépose et permet de construire des équipements sportifs à proximité.

Ce nouveau groupe scolaire s'inscrit dans un plan de rééquilibrage des espaces de vie en direction de la gare. Majorité et Minorité souhaitent une réouverture de la gare afin de développer la mobilité douce. Mais, la Région a été claire : la gare de Viry ne reprendra du service que lorsque le quartier de la gare sera plus attractif.

Joyeuses Pâques à tous !

Lucien Barbier, Pierre-Adrien Delaitre, Cédric Merlot, Michel Secret, Denis Vellut, Henri de Viry

MAIRIE DE VIRYwww.viry74.fr**Service accueil-état civil**civil@viry74.fr – 04.50.04.70.26

Lundi, mercredi, jeudi : 13h30-17h
 Mardi : 13h30-18h30
 (sauf juillet et août fermeture à 17h)
 Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h

Service urbanismeurbanisme@viry74.fr
04.50.04.70.72

Mardi : 13h30-18h30
 (sauf juillet et août fermeture à 17h)
 Jeudi : 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h

Secrétariat service techniquetechnique@viry74.fr
04.50.04.70.71

Du lundi au vendredi :
 8h-12h et 13h30-16h30

Services périscolairescantine@viry74.fr – 04.50.04.04.90

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h

Service Emma

emma@viry74.fr – 04.50.04.04.92
 Événementiel, manifestations, marché,
 associations, locations de salles, food truck
 Du lundi au jeudi : 8h30-12h et
 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h

Service comptabilité

04.50.04.70.69

Secrétariat général et CCAS

04.50.04.52.19

Ressources Humaines

04.50.04.04.88

Service marchés publics

04.50.04.04.94

**POLICE PLURI COMMUNALE
DU VUACHE**police-vuache@viry74.fr
04.50.74.32.28

437 rue Villa Mary – Accueil physique
 et téléphonique le mercredi de 8h30 à
 11h30

ÉCOLES DE VIRY**Groupe scolaire Les Gomettes**

04.50.04.80.80

École élémentaire M. Cohn

04.50.04.72.27

École élémentaire de Malagny

04.50.04.75.75

SERVICES CULTURELS**MJC** : 04.50.74.57.49**Médiathèque** : 04.50.74.57.74**SÉNIORS - SOCIAL - SANTÉ****E.H.P.A.D. « Les Ombelles »**

04.50.04.79.04

A.D.M.R. : 04.50.04.86.45**Assistantes sociales**

04.50.33.23.49

Infirmières : 07.84.18.31.28**Pharmacie** : 04.50.04.80.68**AUTRES NUMÉROS UTILES****Centre des finances publiques
de Saint Julien** : 04.50.49.08.97**EDF dépannage** : 09.72.67.50.74**Communauté de communes du****Genevois** : 04.50.95.92.60www.cc-genevois.fr

• **Accueil de la petite enfance** :
 04.50.95.91.40

- **Ordures ménagères** :
04.50.95.92.60
- **Transports** : 04.50.95.99.59
- **Eau et assainissement** :
04.50.95.99.60

Proxigem : 0800.04.74.00**Refuge de l'espoir à Arthaz (SPA)** :

04.50.36.02.80

**Maison Transfrontalière de la
Justice et du Droit (MJTD)**

04.50.74.86.86

NUMÉROS D'URGENCE**Gendarmerie** : 17**Pompiers** : 18**Samu** : 15**Samu social** : 115**Enfance maltraitée** : 119**Numéro d'urgence** : 114**Violence femmes info** : 3919**DÉCHETTERIES****Déchetterie de Vulbens** :

04.50.04.65.08

DE MARS À OCTOBRE :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
 9h-12h / 14h-18h
 Jeudi : 14h-18h
 Samedi : 9h-18h

DE NOVEMBRE À FÉVRIER :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
 9h-12h / 14h-17h30
 Jeudi : 14h-17h30 – fermée le matin
 Samedi : 9h-17h30

Déchetterie de Neydens :

04.50.04.41.67

DE MARS À OCTOBRE :

du lundi au samedi : 9h-18h
 Mardi : 14h-18h

DE NOVEMBRE À FÉVRIER :

du lundi au samedi : 9h-17h30
 Mardi : 14h-17h30 – fermée le matin



agenda

Certains événements sont sous réserve car il est difficile de planifier avec exactitude la date ou que les conditions sanitaires seront toujours les mêmes à l'heure où nous écrivons.

AVRIL

Dimanche 10

1^{er} tour des élections présidentielles

Vendredi 15

CarnaPâques à Malagny
organisé par l'Amicale des Parents d'Élèves

Dimanche 24

2^{ème} tour des élections présidentielles

MAI

Dimanche 1^{er}

Vide grenier - organisé par l'APE Viry (sous réserve)

Vendredi 13 et samedi 14

Ateliers intergénérationnels
organisés par la Compagnie des Gens d'Ici (sous réserve)

Samedi 21

Concours de pétanque
organisé par l'ESV

JUIN

Samedi 4

Fête et spectacle de la MJC

Vendredi 10 au samedi 25

Tournoi interne de tennis
organisé par le Viry Tennis club

Vendredi 17

Fête de la musique - organisée par l'association La Farandole au hangar de Laire de Mary

Dimanche 12

1^{er} tour des élections législatives

Vendredi 17

Fête de la musique à Malagny

Dimanche 19

2^{ème} tour des élections législatives

Samedi 25

Fête de l'école de Malagny
organisée par l'APE Malagny

Viry en fête et Fête de la musique

JUILLET

Vendredi 1^{er}

Don du sang à l'Ellipse

Samedi 16

Feux d'artifice - Fête nationale

JUILLET-AOÛT

Chaque vendredi, à partir de 19h

Tournoi de pétanque, 4 parties
près des terrains de tennis
association Les Boules Dogs
Inscription sur place dès 18h.

SEPTEMBRE

Samedi 3

Vide grenier - organisé par
l'Etoile Sportive de Viry

Dimanche 4

Exposition « Visages du Léman
express », place des Aviateurs

Samedi 10

Course sur prairie

Vendredi 16

Apéro de l'Automne
offert par l'association
La Farandole à Malagny

Samedi 17

World Clean Up Day

Vendredi 16 au dimanche 18

Vogue

Vendredi 23

La nuit est belle

VOTE AUX ÉLECTIONS DE 2022

Les dimanches 10 et 24 avril 2022, vous élirez le Président de la République.

La mairie recherche des assesseurs ; si vous êtes intéressé, merci de vous déclarer au **04 50 04 70 26** ou par mail à **civil@viry74.fr**.

4 conditions sont nécessaires : être français, être majeur, avoir ses droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

De même, les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin.

Pour ces 4 dimanches électoraux, en cas d'absence ou dans l'impossibilité à se déplacer, vous

pourrez donner une procuration à la personne de votre choix sur le site **mapprocuration.gouv.fr** ou vous pourrez renseigner un formulaire papier : **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675**

Dans les 2 cas, vous devrez vous rendre dans un commissariat, une gendarmerie ou un tribunal judiciaire pour faire valider votre procuration.